



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine



L'ÉDITO

Par Édouard Philippe - Président de l'AURH

2023 fut tout d'abord marquée par l'adhésion à l'AURH du pôle d'équilibre territorial et rural Dieppe Pays Normand. L'élargissement du périmètre d'étude de l'Agence au nord du pays de Caux permet d'intégrer une polarité urbaine, portuaire et industrielle structurante au niveau national, mais offre également la chance de penser collectivement l'aménagement de l'ensemble du pays de Caux dans sa dimension rurale.

Dans un contexte de sobriété foncière exigée par la loi, les territoires sont de plus en plus nombreux à solliciter les compétences de l'Agence en matière de planification, dans le but d'adapter leurs projets d'aménagement aux nouvelles contraintes. L'accompagnement de l'AURH pour l'élaboration de SCoT, PLUI comme de plans de mobilité simplifiés permet à l'ensemble de ses partenaires de réfléchir à une échelle supérieure, alors que le bassin de vie, tout comme les mobilités, s'inscrivent à des échelles toujours plus grandes.

L'AURH a démontré de manière convaincante en 2023 que ses missions vont bien au-delà de celles d'un bureau d'études spécialisé dans l'urbanisme réglementaire. L'année a également été marquée par la diversification des thématiques d'observation de l'Agence, avec par exemple de premières productions en matière de santé ou d'environnement. L'AURH a parallèlement assis son rôle de conseil sur les projets urbains en accompagnant les lauréats du programme Petites villes de demain, et a illustré, à travers notamment une exposition sur l'évolution de la silhouette urbaine du Havre – la première exposition signée par l'Agence – sa capacité à s'emparer de sujets plus « sensibles » avec pédagogie.

Ce rapport permet de rappeler, à qui l'aurait oublié, la diversité des compétences que rassemble l'AURH, et constitue une invitation à ses adhérents, toujours plus nombreux, à se saisir du formidable outil d'observation, de réflexion et d'aide à la décision dont ils disposent.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE _____ P. 6

POINT DE VUE _____ P. 9

$$C_{+10} = C_{-10} \times t_{\text{pr}} - [(15\% \text{ env} FMR) + (30\% \text{ env} PenvR)]$$

Les mathématiques au service du projet de territoire ?

DOSSIER _____ P. 13

Voir le territoire autrement

LES PROJETS MENÉS EN 2023 _____ P. 21

Axe 1 : observer, anticiper & signaler

Axe 2 : éclairer, accompagner & réaliser

Axe 3 : fédérer, animer & former

2023 EN UN COUP D'ŒIL _____ P. 35

Les temps forts de l'année

Les documents de planification en cours

Les publications 2023

L'AURH _____ P. 42

Les orientations triennales 2023-2025

L'équipe

L'assemblée générale

PRÉAMBULE

L'AURH, outil partenarial au service de l'aménagement et du développement du grand estuaire de la Seine

Accompagner les projets de territoire



- › Stratégies et projets d'aménagement
- › Documents d'urbanisme réglementaire
- › Études urbaines, projets locaux

Apporter une expertise thématique



- › Observatoires
- › Études ciblées
- › Portraits de territoire

Fédérer autour d'événements



- › Ateliers de co-construction
- › Rencontres thématiques
- › Visites commentées

Le territoire d'étude de l'AURH





POINT DE VUE

$C_{+10} = C_{-10} \times txpr - [(15\% \text{ env} FMR) + (30\% \text{ env} PenvR)]^1$
Les mathématiques au service du projet de territoire ?

Le ZAN réduit-il notre capacité d'action à de la mathématique ? Le calcul du nombre d'hectares susceptibles d'être consommés jusqu'en 2030 nous fait-il oublier les raisons pour lesquelles nous devons les consommer ?

Une consommation trop importante

Les chiffres sont désormais connus : près de 20000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été artificialisés de 2009 à 2018 en Normandie, soit six terrains de football par jour environ. Les chiffres sont d'autant plus durs lorsqu'on les met en perspective avec la démographie. Avec 6,2 ménages accueillis par hectare artificialisé entre 2012 et 2017, la Normandie est l'avant-dernière région qui accueille le moins de nouveaux ménages en France par hectare artificialisé. Au-delà du chiffre, les conséquences de l'artificialisation sont souvent irréversibles : altération des sols, érosion de la biodiversité et des capacités agricoles, fragmentation des espaces, banalisation des paysages et coûts directs et indirects de l'étalement urbain, notamment en matière de services publics.

Une loi régulatrice et arithmétique de la consommation du foncier devait donc arriver (cf. la loi Climat et résilience d'août 2021). Elle s'inscrit dans une longue trajectoire engagée en décembre 2000 avec la loi Solidarité et renouvellement urbain. Elle installe une rupture dans les pratiques de production des documents d'urbanisme depuis la loi d'orientation foncière

de 1967. Il aura cependant fallu une seconde loi en juillet 2023, dite ZAN, et ses décrets pour éclaircir certains aspects (gouvernance et règles de calcul), tout en ajoutant une complexité avec la garantie rurale. Quelle que soit la lecture des lois et décrets, il faut faire mieux avec moins.

Une lutte contre la consommation foncière déjà à l'œuvre

Le rythme d'artificialisation a baissé de plus de 20% en 10 ans en Normandie et dans notre grand estuaire. La conscience des conséquences de l'étalement urbain, financières pour les ménages notamment, l'évolution des marchés immobiliers et l'instabilité des taux d'intérêt y participent. Mais sans aucun doute, l'efficacité des documents d'urbanisme a également infléchi la courbe de consommation foncière. Il s'agit « juste » d'être, collectivement, encore plus rigoureux et efficaces. Les leviers sont identifiés et les outils locaux quasiment tous disponibles (considérant ici que les réponses fiscales et sociétales relèvent du niveau national). Les sites d'application sont également définis : quartiers à densifier, friches urbaines, industrielles et agricoles à recycler,

¹ Formule simplifiée du SRADDET pour calculer le potentiel de consommation foncière d'un territoire jusqu'en 2030.

logements vacants à reconquérir, espaces à renaturer, bâtiments à surélever,... Le ZAN aura au moins eu l'avantage de mettre le projecteur sur ces secteurs délaissés. Chaque territoire recense actuellement les actions et programmes qui font démonstration du « ZAN avant l'heure ». Dans leur livre « *Réparons la ville* », Christine LECOMTE, architecte et présidente de l'ordre national des architectes, et Sylvain GRISOT, urbaniste, nous disent que 80 % de la ville de 2050 est déjà là. Des réponses sont donc disponibles. Dupliquons-les intelligemment, et pour les 20 % restants, innovons avec de nouvelles pratiques, de nouveaux modes d'aménager, voire d'habiter.

Un ZAN porteur d'optimisme ?

Et si le ZAN et son casse-tête mathématique donnaient l'occasion de réfléchir autrement ?

En se projetant sur le temps long d'abord : la loi Climat et résilience donne trois décennies pour la mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette. Autant de temps pour explorer plus précisément les capacités du territoire à se renaturer. Au-delà de la notion de compensation et des « droits à artificialiser » qu'elle va offrir, la renaturation doit redessiner les paysages du territoire et mettre la biodiversité au cœur de nos réflexions.

En dézoomant ensuite : là où le ZAN se calcule à la parcelle, les ambitions territoriales s'imaginent à l'échelle des bassins de vie ou de mobilité. Les SCoT et PLUi doivent retrouver leur place dans cette réflexion. L'inter-SCoT permettrait d'être encore plus efficace. Le grand estuaire de la Seine n'offre-t-il pas cet espace de dialogue ?

Dans nos pratiques enfin, pour aider à l'émergence des projets au croisement de la modération foncière et de l'envie politique légitime de promouvoir son territoire. Les projections démographiques nous y obligent. La Normandie est sans doute la première région de France à devoir gérer cette trajectoire. Le projet politique peut-il s'affranchir d'une réalité statistique ? Assurément non. Pour autant, ces projections dictent-elles les ambitions d'un territoire qui croit en son industrie, son tourisme, sa biodiversité, sa ruralité et son agriculture et se donne les moyens de les développer (peu de territoires offrent cette diversité d'attractivité) ? Encore une fois, assurément non.

Repositionnons le projet au cœur de la réflexion ! Soyons inventifs pour n'être comptables que des ambitions et des réussites du territoire.

Frédéric BEZET,
Directeur général adjoint

Parole de partenaire

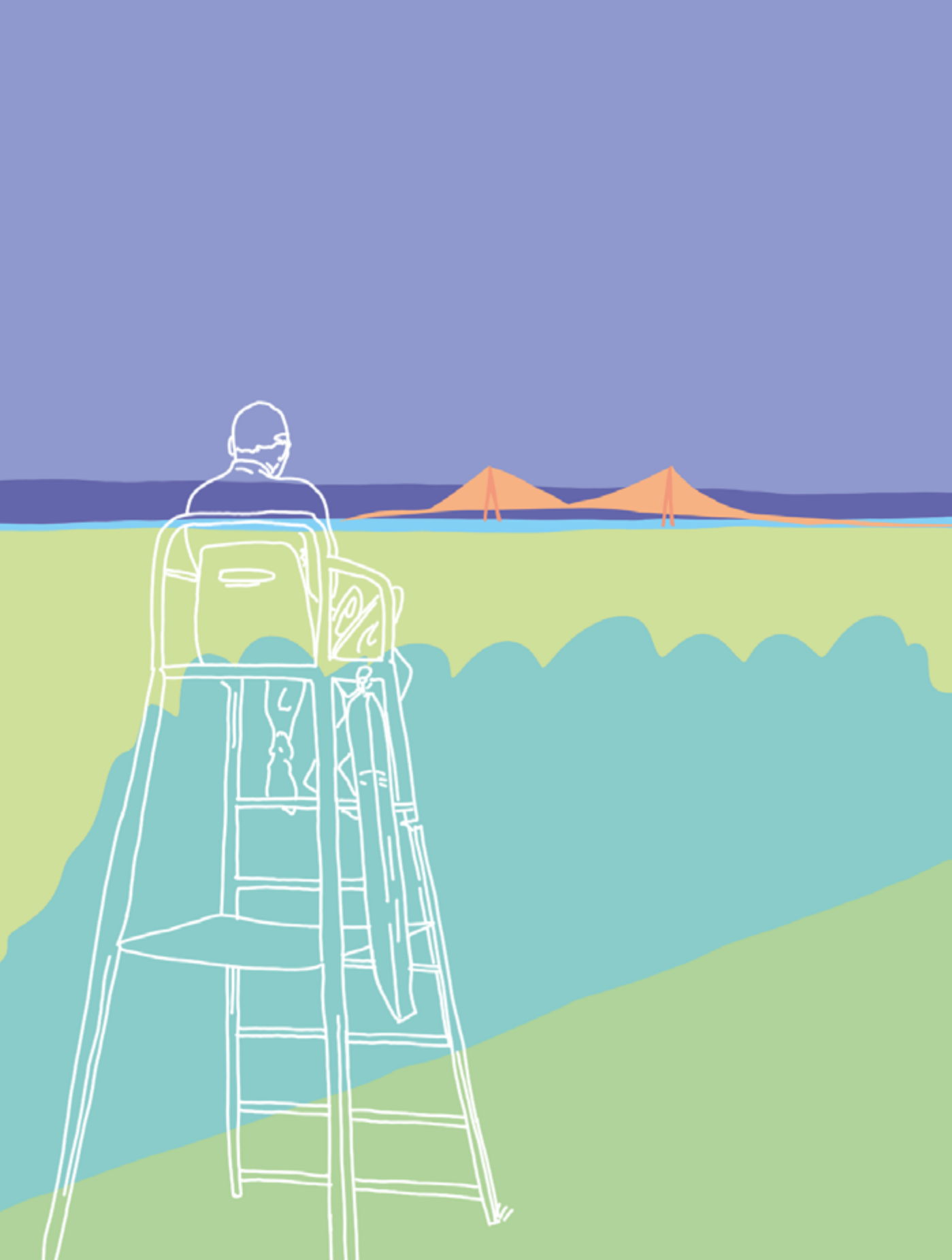


Jean-Nicolas ROUSSEAU,

Président du Pôle d'équilibre territorial et rural Plateau de Caux Maritime

Le pôle d'équilibre territorial et rural Plateau de Caux Maritime réunit autour de son schéma de cohérence territoriale trois communautés de communes : Yvetot Normandie, Côte d'Albâtre et Plateau de Caux. L'intégration d'un objectif de réduction de la consommation foncière, rappelé par le désormais célèbre ZAN de la loi Climat et résilience, a en partie motivé cette révision. Pour autant, l'approche mathématique de l'exercice ne doit pas faire oublier l'essence même du SCoT : porter un projet consensuel et porteur d'ambitions pour le territoire. Répondre à l'injonction de la nécessaire sobriété foncière et souhaiter le développement de son territoire relève alors d'une équation complexe, parfois même périlleuse. Cet exercice nécessite de nombreux temps d'échanges pour marcher sereinement sur cette ligne de crête. En confiant la révision de son SCoT à l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine, le PETR savait pouvoir compter sur l'expérience et la disponibilité de ses collaborateurs pour assister les élus et techniciens des trois intercommunalités dans la recherche de cet équilibre (territorial et rural).





DOSSIER

Voir le territoire autrement

À la base de chacun de ses observatoires, existent de nombreux jeux de données que l'AURH produit, collecte et analyse. La géomatique constitue ainsi le socle de la connaissance de nos territoires et la matière première de nombreuses études. Le métier, toujours en évolution notamment depuis l'ouverture des données publiques, est au cœur de nos travaux. Toutefois, cette démarche ne nous semble pas suffisante. Un coup d'œil dans le rétroviseur nous permet de prendre du recul par rapport aux données auxquelles on a eu tendance à donner la première place, laissant parfois croire qu'elles se suffisaient à elles-mêmes.

En effet, dans les années 70, à une époque où la donnée était beaucoup plus rare et parcellaire, l'Agence produisait ses études urbaines par l'échange, le recueil de témoignages, l'esquisse et un certain art oratoire. On vérifiait l'information et on l'étayait ensuite par d'autres biais, qui laissaient davantage de place à la proposition, ainsi qu'au projet. La donnée doit retrouver sa juste place, en appui au diagnostic, et elle doit être contextualisée, si ce n'est contestée, au profit du projet. L'AURH souhaite renouer avec cet esprit en complétant l'approche quantitative par une démarche résolument qualitative et sensible. Les travaux présentés dans ce dossier illustrent cette volonté.

L'exploration par l'esquisse, au cœur des réflexions prospectives de l'AURH

L'exploration par l'esquisse représente une approche singulière du projet urbain (ou rural) en se distinguant par un objectif clair : ne pas imposer UN projet, mais donner forme, sur un territoire donné, à des possibilités d'aménagement.

Cette approche invite les acteurs locaux, en particulier les élus, à participer activement à son élaboration. Il ne s'agit pas de projets figés, mais de propositions ouvertes au dialogue. Elles sont présentées aux partenaires qui sont invités à questionner tous les aspects du projet (faisabilité technique, équilibre économique,

recevabilité politique, etc.). Ce faisant, elle n'est qu'un prétexte aux échanges et un appui, dans le cadre d'un travail réglementaire, à la définition des invariants du projet.

Cette méthodologie de travail, développée à l'occasion des nombreux accompagnements de l'AURH dans le cadre du programme « Petites villes de demain », a atteint son fonctionnement nominal sur les communes de Cany-Barville et de Saint-Valery-en-Caux. L'AURH a dessiné une ou plusieurs transformations possibles pour l'ensemble des secteurs d'enjeux identifiés, afin de traduire spatialement les ambitions défendues dans les projets de territoire. Intégré dans une logique d'ensemble, ce travail a suscité de

nombreuses réactions, aussi bien sur les partis pris globaux (densité, place de la voiture, etc.) que sur des détails opérationnels (gestion du mobilier urbain, nombre de places de stationnement proposées, etc.).

Les remarques formulées ne trouvent pas toujours de réponses. Elles constituent néanmoins des points d'intérêt, ou d'arbitrage, qui

devront être résolus dans le projet qui sera développé puis approuvé. En dessinant plus tôt dans la procédure, elles sont identifiées en amont et mises à l'ordre du jour avant l'écriture même du cahier des charges... car la finalité de l'esquisse est bien là, loin d'un travail « de doux rêveur », elle se confronte au terrain pour mieux en traduire toutes ses subtilités, ensuite prises en compte par la future maîtrise d'œuvre en charge du projet.

Parole de partenaire



Luc SIMONOT,

Chef de projet Petites villes de demain - Villes de Cany-Barville & Saint-Valery-en-Caux

Une projection concrète et facilitée des élus et habitants.

Une étude de revitalisation des cœurs de bourg a été engagée sur les communes de Cany-Barville et de Saint-Valery-en-Caux, co-pilotée par les communes et la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». Elle s'est appuyée sur une phase de diagnostic multi-thématique (habitat, commerces et équipements, mobilités et espaces publics) puis sur une seconde phase de spatialisation des ambitions municipales. Une troisième étape originale a complété ce travail, consistant en la réalisation d'esquisses pré-opérationnelles pour chaque secteur à enjeux à fort potentiel de requalification.

Cette phase d'exploration par l'esquisse a été cruciale. Elle a largement permis d'alimenter les réflexions municipales sur les volets « espaces publics et paysagers ». En outre, elle a permis de remplir l'objectif de définir une stratégie d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie, consolidée et affinée, pour viser la requalification fonctionnelle et qualitative des espaces publics des cœurs de bourgs.

Accompagnées par un travail d'illustration et de photomontage entre « l'avant » et « l'après », ces esquisses ont permis d'explorer efficacement le champ des possibles, de faciliter la projection de l'ensemble des élus, initiés ou non à la lecture d'un plan-masse ou d'une esquisse urbaine. Aussi, la modélisation graphique des aménagements permet de saisir les différents points améliorés tels que la sécurisation des espaces piétonniers et cyclables, l'optimisation des espaces publics et la valorisation des espaces végétalisés au bénéfice de tous les usages et de l'ensemble des habitants.



L'exploration par l'esquisse est un moment charnière de l'accompagnement des territoires. Plutôt que de proposer des solutions « prêtes à l'emploi », elle se présente comme une invitation au dialogue, un outil de confrontation avec le réel et d'aide à la définition d'un projet. Elle se met au service d'une démarche exploratoire, dynamique, itérative, où les contours du projet urbain (ou rural) émergent et s'affinent au fil des échanges avec les acteurs des territoires.

Cette méthodologie aspire à faire émerger des projets ambitieux, adaptés aux contextes locaux et répondant aux problématiques posées par les enjeux de résilience de demain.

Tony DANIEL DIT ANDRIEU
& Léo POUPART,
Architectes



Explorations par
l'esquisse pour
Saint-Valéry-en-Caux
[2023]



Regarder Le Havre : de la *skyline* de New York aux silhouettes havraises

Depuis 2022, l'AURH cartographie les différents points de vue sur la ville du Havre. Ils sont commentés et illustrés par des photographies alimentant une base de données propice à l'accompagnement de politiques publiques locales sur les questions de paysage. En 2023, au même titre que les grandes perspectives urbaines ou que les points de vue, l'Agence a analysé les silhouettes havraises. Ce travail est restitué sous la forme d'une exposition itinérante.

Qu'est-ce qu'une *skyline* ?

En arrivant à New York par la mer, dans le ciel se détachent les tours qui forment la silhouette de la ville. La verticalité et la hauteur des bâtiments se dressant en front à l'horizon, la mobilité permettant le déploiement d'un panorama, la platitude de la mer et l'amplitude du regard permettent d'avoir un recul précieux pour donner à voir cet ensemble. Toutes les villes n'ont pas cette morphologie utile pour faire naître une *skyline* claire et lisible. Celle de New York est devenue un symbole, reconnaissable presque universellement, parfois sans même y avoir mis les pieds.

Pourquoi les silhouettes havraises ?

Le Havre possède une *skyline* visible depuis la mer, conçue en grande partie par Auguste PERRET qui a donné à la ville, de manière consciente et réfléchie, sa silhouette propre. Cependant, sa situation géographique et son relief permettent au visiteur d'appréhender la ville depuis différents points de vue. Depuis la costière, depuis les avenues dessinées par les architectes de la Reconstruction, depuis les bâtiments hauts. On parle alors de silhouettes havraises, au pluriel.

Qu'évoquent les représentations graphiques des silhouettes havraises ?

Ces silhouettes sont sujettes à de nombreuses interprétations graphiques, et l'Agence a tenu à les répertorier afin de comprendre le paysage perçu par les visiteurs et les artistes. Ces derniers s'autorisent à réagencer les éléments de paysage pour composer leur image, créant des atmosphères susceptibles de transmettre des émotions aux spectateurs. Ceux-ci se fabriquent alors une image mentale de la ville. L'analyse de presque 200 œuvres a permis de révéler d'autres points détaillés dans l'exposition comme la fréquence de représentation de certains bâtiments en fonction de leur taille, la composition des images similaires à des affiches publicitaires de référence, le style graphique, etc.

Au travers de cette exposition, l'AURH revient en détail sur les étapes de l'analyse et questionne les symboles qui feront les images de la ville de demain, entre réalité urbaine et représentation mentale du Havre.

Joséphine BILLEY,
Paysagiste



Parole de partenaire



Jean-Baptiste GASTINNE,

1^{er} Adjoint au maire du Havre, chargé de l'urbanisme et de l'environnement – 1^{er} Vice-Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, chargé du développement économique, du tourisme, de l'aménagement numérique du territoire et de l'innovation – Vice-Président de la Région Normandie, chargé des mobilités, des transports et de l'Axe Seine

D'ici quelques années, les havrais verront disparaître de leur panorama quotidien les cheminées de la centrale thermique EDF. Éléments les plus hauts de la skyline actuelle, elles constituent un repère autant qu'un symbole de l'identité industrielle de la ville. En contrepoint, l'apparition récente de deux nouvelles tours dans le centre-ville, Alta et Horizon 360, illustre le changement de visage de la métropole, si ce n'est sa métropolisation même. Car la ville du Havre n'est pas seulement industrielle, elle est aussi maritime et portuaire, tertiaire et touristique.

Le paysage naît dans les yeux de celui qui le regarde. Il est le résultat de nombreux phénomènes, naturels, urbains et économiques en mouvement permanent. L'AURH a souhaité s'interroger sur les transformations nombreuses qu'a connues Le Havre à travers l'étude des représentations de la silhouette urbaine produites par les artistes. L'exposition inaugurée au printemps 2023, et qui sera visible à l'Hôtel de Ville du Havre début 2024, offre l'occasion de s'arrêter sur les évolutions du paysage urbain, pour que les habitants et les acteurs privés ou publics puissent réfléchir collectivement à la forme future que l'on voudrait donner à la ville.



POINT DE VUE du NICE HAVRAIS
Place FREDERIC SAUVAGE
Rue du Docteur AUBERTY
24/04/2023

REGARDER LA SEINE, création d'un atlas des points de vue à l'échelle de l'estuaire

L'Entente Axe Seine a pour ambition de développer un réseau de belvédères pour Regarder la Seine. Dans cette optique, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, pilote du projet et appuyée par la Ville du Havre, a missionné l'AURH pour définir une méthode de classification des points de vue de son territoire.

Un besoin de donner à voir

Regarder la Seine, c'est engager un dialogue sensible avec sa géographie en se tournant vers elle pour entrer en immersion dans ses multiples paysages. Les évolutions du territoire contraignent par ailleurs l'accès à certains points de vue et privent le visiteur d'une perception globale de l'estuaire. La monumentalité de sa vallée contraint également les déplacements, du moins sans voiture. Guider les visiteurs et leur proposer des lieux de belvédères « plongeoirs » est donc pertinent.

Création d'un atlas des points de vue

Afin de répertorier tous les points de vue sur la Seine, un atlas du territoire de la Communauté urbaine a été créé. Il alloue une double page à chaque point de vue identifié, en revenant sur les critères élaborés collectivement (foncier, typologie, paysage, aménagement, accessibilité). Les données ont été récoltées sur des plateformes en Open Data, auprès de partenaires et sur le terrain. Une carte de localisation informe sur les conditions d'accès au point de vue, sa proximité avec des commerces de bouche, avec des circuits du patrimoine, et des photos montrent ce qu'il met en lumière. Une synthèse des notes par critère et un score permettent d'entamer des discussions sur les prochaines étapes du projet.

Huit plongeoirs dans la vallée

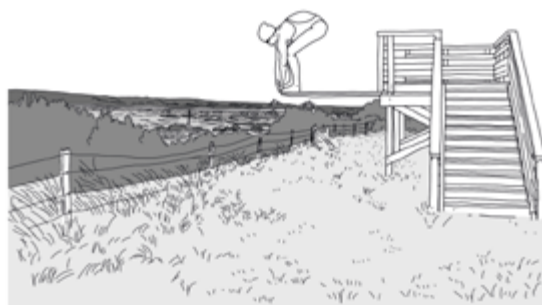
Cette méthode de classification permet d'élaborer une liste des sites les plus propices à une valorisation, dans une logique de parcours de découverte du fleuve et de ses paysages. Huit

sites remplissent tous les critères et sont à valoriser comme des portes d'entrée dans la vallée, vecteurs d'une perception unique de l'estuaire. L'immersion dans le paysage doit y être totale pour marquer l'esprit des visiteurs et appréhender la grandeur de la Seine.

Visées opérationnelles de l'atlas

La valorisation des sites stratégiques peut prendre plusieurs formes, déterminées en amont au travers de cahiers des charges selon différents niveaux d'intervention : signalétique, belvédère, refuges. Conçu comme un outil d'aide à la décision, l'atlas est un outil vivant et constitue plus largement une ressource pour alimenter des projets de valorisation des paysages dans le cadre de politiques publiques (parcours touristiques, thématiques, interventions artistiques...). Les métropoles de Paris et de Rouen adapteront en parallèle la méthode à leur territoire, en partenariat avec leurs agences d'urbanisme respectives.

Joséphine BILLEY,
Paysagiste



Illustrations p. 12, 17, 18 & 19 © Joséphine BILLEY



Panorama urbain



Panorama côtier



Panorama estuarien



Panorama estuarien rive droite



LES PROJETS MENÉS EN 2023

Axe 1 : observer, anticiper & signaler

» Observatoire de l'habitat et du logement

Au-delà des obligations réglementaires relatives au suivi du programme local de l'habitat (PLH) et des nouvelles obligations de la loi Climat et résilience, l'observatoire de l'habitat et du logement doit permettre à la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à la Ville du Havre d'adapter leurs politiques publiques dans ce domaine. L'Agence a ainsi mené en 2023 des études sur la vacance des logements dans le parc privé, l'arrivée des franciliens sur le marché immobilier local, les dynamiques du marché immobilier. Elle a également publié les données actualisées sur le phénomène de l'hébergement locatif entre particuliers dans l'estuaire de la Seine, et a proposé une note synthétique sur les hébergements touristiques marchands et non marchands du territoire séquanien.

+ d'infos : www.aurh.fr/habitat

ZOOM - La performance énergétique du parc résidentiel dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

L'AURH a réalisé une étude (à paraître en 2024) sur la performance énergétique du parc résidentiel de la Communauté urbaine. Construite à partir de l'analyse des étiquettes DPE réelles ou modélisées, elle vise à quantifier et à caractériser les logements du parc privé qui seront, à terme, concernés par les interdictions de location issues de la loi Climat et résilience.

» Observatoire de la société

L'observatoire de la société analyse les tendances sociales et démographiques, fournissant ainsi à ses partenaires des informations essentielles pour anticiper les besoins et adapter les politiques publiques. Chaque année, l'AURH exploite les données de population en vigueur au 1^{er} janvier. Elle mesure l'évolution de la population sur la période récente ainsi que les causes associées. Depuis 2019, l'AURH propose une actualisation annuelle des données liées à l'évolution des caractéristiques de la population havraise, dans le cadre de l'observatoire « Le Havre Ensemble ». Celui-ci a pour objectif de mesurer les effets des actions du Projet d'innovation sociale de la Ville du Havre. En 2023, l'Agence a également été sollicitée par la Ville du Havre afin de contribuer à l'élaboration d'un observatoire des Cités éducatives.

ZOOM - Les jeunes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

En 2023, l'AURH a réalisé une étude sur les 15-24 ans au sein de la Communauté urbaine. L'étude analyse les conditions de vie des jeunes et leur activité. Elle identifie plusieurs enjeux, dont le renforcement de l'attractivité auprès des jeunes, la prise en compte des fragilités sociales, l'élévation du niveau de diplôme et l'insertion professionnelle. Cette étude a permis d'alimenter les travaux d'orientation de la politique jeunesse de la Ville du Havre. Elle a également fait l'objet d'une matinale afin d'échanger sur les grands enjeux.

+ d'infos : www.aurh.fr/jeunes

ZOOM - Projections démographiques pour l'estuaire de la Seine

L'AURH a mené en 2023 un travail d'observation et d'anticipation des dynamiques démographiques sur son périmètre d'étude, l'estuaire de la Seine. Ce travail, basé sur les projections à l'horizon 2070 établies par l'Insee, avait pour but d'appuyer les diagnostics territoriaux des documents d'urbanisme en cours. Il fera l'objet d'une matinale en 2024, en présence de l'Insee afin d'explicitier la méthode et les enjeux de ces résultats.

» Observatoire des mobilités

L'observatoire des mobilités se veut à la fois un centre de veille, de ressources et d'études prospectives sur la mobilité des personnes et des marchandises. Il propose un cadre pour la réalisation d'études ciblées et pour leur diffusion au moyen de publications et de rencontres avec les partenaires. L'année 2023 a permis de consolider un socle d'indicateurs multiscales. Les travaux ont porté sur la mobilité professionnelle et ses tendances entre 2008 et 2019 et les déplacements en trottinette Lime dans le Cœur métropolitain du Havre. L'Agence a également publié une étude sur la mobilité des jeunes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et une note synthétique sur les migrations résidentielles dans l'estuaire de la Seine.

+ d'infos : www.aurh.fr/mobilite-des-jeunes & www.aurh.fr/migrations-residentielles

ZOOM - Analyse de l'écosystème vélo dans l'estuaire de la Seine

L'Agence a réalisé un recensement des structures composant l'écosystème vélo sur l'estuaire de la Seine. Dans la continuité de ce recensement, l'AURH a produit une étude centrée sur les activités liées à la vente, la location ou la réparation de vélos. Cette étude, à paraître en 2024, dresse un panorama de l'offre de services à destination des habitants et des touristes à vélo dans l'estuaire de la Seine.

» Observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise

Dans le cadre de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN), l'AURH mène une analyse de la consommation foncière et accompagne ses adhérents dans la définition d'une stratégie foncière.

ZOOM - Observatoire de l'immobilier d'entreprise (OIE)

Cet observatoire permet de suivre les dynamiques du marché des bureaux, locaux d'activités et entrepôts sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. En 2023, l'Agence a fait évoluer l'observatoire de l'immobilier d'entreprise avec l'ajout de nouveaux indicateurs et la mise en place d'un outil en ligne partagé avec les acteurs de l'immobilier.

ZOOM - Inventaire des zones d'activités économiques

L'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE), imposé par la loi Climat et résilience, a été engagé sur le périmètre des 13 zones d'intérêt communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Cette mission a abouti à la production d'un atlas cartographique identifiant les propriétaires, les occupants et la vacance au sein de ces zones d'activités.

» Vallée de la Seine

Représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la vallée de Seine normande

Dans le cadre de la réponse de la Seine Normande à l'appel à projet ZiBaC (zones industrielles bas carbone), l'AURH a travaillé à la mise en œuvre d'un outil de connaissance des écosystèmes industriels de la décarbonation, en collaboration avec HAROPA PORT et les associations d'industriels du Havre (SYNERZIP), de Caux Seine (INCASE) et de Rouen (UPSIDE). L'année 2023 a été mise à profit pour poser les bases du futur outil, notamment en ce qui concerne son périmètre d'analyse, sa gouvernance et ses fonctionnalités.

Observatoire des dynamiques à l'œuvre à l'échelle de la vallée de la Seine

Dans le cadre du CPIER vallée de la Seine, la coopération dynamique entre les agences d'urbanisme, initiée en 2015, continue de soutenir le dispositif de suivi et d'observation de la vallée de la Seine. En 2023, l'AURH a ainsi activement participé à la refonte du dispositif de suivi, à l'organisation du 4^e sommet de l'Axe Seine et à l'accompagnement des cosignataires dans l'élaboration du prochain schéma stratégique de la vallée de la Seine.

» Autres sujets

État des lieux et perspective de l'offre de soins et de santé dans l'estuaire de la Seine

En 2023, l'AURH a lancé un cycle d'analyses sur les questions de santé, qui se poursuivra en 2024. Cette première année a permis d'étudier l'offre et la consommation de soins sur le territoire de l'estuaire, pour les établissements de santé, la santé en ville et les établissements médico-sociaux. Distribution sur le territoire, capacitaire et distance d'accès ont été analysés et ont notamment alimenté les diagnostics territoriaux du SCoT Plateau de Caux Maritime et du PLUi de la Côte d'Albâtre. Une première exploration des séjours hospitaliers (période post Covid-19) a permis d'identifier les flux de patients, en général ou par spécialités. L'AURH a également recensé les autorisations des établissements de santé pour le traitement du cancer.

Évolution et compréhension de la silhouette urbaine du Havre

Au regard de la disparition prochaine des deux cheminées de l'usine thermique EDF et de l'omniprésence de l'objet skyline dans la ville, l'Agence a proposé une exposition autour des silhouettes urbaines havraises. Basée sur l'analyse de presque 200 représentations graphiques, elle étudie la composition et la fréquence d'apparition des éléments du paysage urbain havrais. L'exposition est proposée à l'itinérance.

[En savoir plus : dossier p. 16](#)



Matinale de l'immobilier d'entreprise [janvier 2023]



Matinale sur les jeunes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [novembre 2023]

Axe 2 : éclairer, accompagner & réaliser

» **Élaboration du PLUi et révision du SCoT de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole**

Les travaux sur le PLUi et le SCoT se sont poursuivis en 2023 avec la finalisation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), document pivot du SCoT et du PLUi et porteur du projet politique. Celui-ci a donné lieu à un débat en conseil communautaire en juillet 2023. Le deuxième semestre de l'année a été mobilisé pour engager la production des pièces réglementaires du PLUi : zonage, règlement écrit et orientations d'aménagement et de programmation. Un nouveau cycle de réunions, par groupes géographiques ou dans le cadre de rencontres communales, a également été initié pour partager les premières pistes de déclinaisons réglementaires et opérationnelles.

» **Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du RLPi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole**

L'Agence accompagne la Communauté urbaine dans l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal qui, à terme, va régir l'installation des enseignes et publicités sur le territoire. Un maître d'œuvre privé a réalisé en 2023 le diagnostic et défini les enjeux pour le territoire. Forte de son expérience sur ce thème, l'Agence met son expertise au service de la Communauté urbaine, et analyse chaque phase de production.

» **Élaboration du PLUi de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre**

L'année 2023 a été marquée par la fin de la phase diagnostic du PLUi de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre et l'engagement de la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui sera débattu par les élus courant 2024. La thématique du foncier a notamment été approfondie en vue de sa traduction en orientations dans le futur PADD. L'AURH a également mené plusieurs recensements avec l'aide de l'intercommunalité et des communes (clos-masures, bâtiments pouvant changer de destination, consommation foncière...).

» **Révision du SCoT du Pays Plateau de Caux Maritime**

L'année 2023 a été dédiée à la construction du projet d'aménagement stratégique (PAS). Les orientations qu'il contient sont construites à la lumière des enjeux identifiés précédemment par le diagnostic, des ambitions politiques pour le territoire Plateau de Caux Maritime mais aussi des défis qui s'imposent à lui en matière de sobriété foncière et de stratégie bas-carbone. Dans cette perspective, plusieurs ateliers thématiques ont été organisés durant cette année. Les orientations du PAS feront l'objet d'un débat en conseil syndical au premier trimestre 2024 et seront ensuite traduites sous forme de prescriptions ou recommandations dans le document d'orientation et d'objectifs.

› **Élaboration du RLPi de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral**

Le projet de règlement local de publicité intercommunal a été validé par les élus lors d'une Conférence Intercommunale des Maires, puis présenté en réunion publique au premier semestre 2023. Le document finalisé a ensuite été arrêté en conseil communautaire. Après consultation des personnes publiques associées (PPA), l'enquête publique débutée en décembre 2023 a permis au grand public de donner son avis sur le document avant son approbation, prévue au premier semestre 2024.

› **Révision du SCoT Dieppe Pays Normand**

Le pôle d'équilibre territorial et rural Dieppe Pays Normand a adhéré à l'AURH en 2023. Il a confié à l'Agence la révision de son schéma de cohérence territoriale approuvé en juin 2017. Le bilan à 6 ans du SCoT a fixé les objectifs des travaux à venir. Il doit également mieux identifier les nouveaux défis du territoire, parmi lesquels figure la future construction de l'EPR2 à Petit-Caux. Depuis octobre 2023, l'Agence se familiarise avec ce nouveau territoire en multipliant les rencontres avec le PETR, les trois intercommunalités constitutives du territoire du SCoT, et les acteurs socio-économiques. L'AURH a également débuté l'actualisation du diagnostic, socle des échanges et enjeux à venir.

› **Bilan de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'estuaire de la Seine**

Fin 2023, la DREAL a missionné les agences d'urbanisme normandes (Le Havre, Rouen et Caen) afin de poursuivre le bilan de l'application de la DTA dont la première phase fut restituée en 2022. Il s'agit d'approfondir ce bilan en analysant plus précisément certaines orientations et de déterminer leur niveau de reprise au sein de documents d'urbanisme (PLUi) et de plans stratégiques. Ce travail se poursuivra en 2024 avec des entretiens réalisés avec les acteurs du territoire.

› **Petites villes de demain... et d'aujourd'hui**

En 2023, l'AURH a prolongé l'accompagnement des collectivités lauréates du programme «Petites villes de demain» en définissant, de manière partagée, une stratégie d'aménagement pour les communes de Cany-Barville et de Saint-Valery-en-Caux. Elle propose des explorations par l'esquisse pour dessiner, sur les sites identifiés, un projet cohérent avec les ambitions communales. Pour les autres territoires, l'Agence a mis en place un outil en ligne partagé afin de faciliter le suivi des actions validées.

› **Études pour le Cœur métropolitain de l'agglomération havraise**

Le Cœur métropolitain représente l'expression de la centralité havraise. De la plage aux Magasins Généraux, il embrasse un territoire diversifié et changeant. La réflexion menée en 2023 a permis de dresser le bilan des 20 dernières années, tout en posant la question des conditions de maintien de cette dynamique métropolitaine. En mêlant lieux, thématiques et temporalités, elle définit des pièces urbaines pressenties pour évoluer dans les années à venir.

› **Citadelle, Magasins généraux et Technor : suivi des études et de leurs déclinaisons**

L'AURH continue d'accompagner les partenaires du CPIER de la vallée de la Seine pour les trois sites retenus au Havre dans le cadre de la fiche 1.4. L'année 2023 a été marquée par la fin de la mission de prospective sur le site Technor, et l'élaboration d'une stratégie de reconquête foncière, ainsi que d'un plan masse indicatif.

› **Études sur les Quartiers sud du Havre**

Au cours des deux dernières décennies, les Quartiers sud ont été le théâtre de transformations urbaines significatives. En 2023, l'AURH a initié un nouveau cycle de réflexion, porté par l'arrivée prochaine du tramway et par les enjeux liés au ZAN ou au PPRL. Plus qu'une étude urbaine, elle a proposé une démarche prospective collaborative, invitant à explorer les futurs possibles et à co-construire un nouveau récit pour les Quartiers sud.

› Études urbaines de sites stratégiques communaux pour l'application du programme local de l'habitat dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Le soutien technique et opérationnel aux collectivités (STOC) propose un accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs projets urbains, aussi bien en termes d'insertion urbaine, paysagère que réglementaire. Pour l'année 2023, le STOC a accompagné 10 communes dans la définition de leurs projets respectifs, préparant ainsi leur future inscription dans le PLUi de la Communauté urbaine.

› AMO Mobilités sur les études et projets de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

L'AURH participe et accompagne la Communauté urbaine sur un nombre conséquent d'études, dont le projet d'extension du tramway qui entre en phase pré-opérationnelle, la mutation de l'ancienne voie ferrée de Rolleville à Criquetot-l'Esneval, les enjeux de la logistique urbaine au Havre (projet Interlud) et enfin le schéma directeur des aires de covoiturage. L'ensemble de ces études contribue à alimenter la révision du plan des mobilités qui doit être approuvé début 2024.

› Accompagnement de l'AURH dans le cadre de concours de maîtrise d'œuvre

L'équipe accompagne les collectivités dans leur procédure de recrutement des maîtrises d'œuvre, aussi bien en phase d'étude (aide à la définition des cahiers des charges) qu'au niveau des visites et des jurys. En 2023, l'Agence a ainsi accompagné la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la commune de Criquetot-l'Esneval dans la mise en place de leurs projets.

› Évaluation du programme Le Havre Ville Portuaire intelligente

L'AURH maintient activement son rôle d'observateur au sein de la démarche de la Ville portuaire intelligente, en étroite coordination avec la Communauté Urbaine. Cette mission s'articule autour de trois axes principaux qui sont le suivi des indicateurs de l'évaluation nationale, la complétion d'une cartographie des acteurs de la démarche, et la réalisation d'une enquête auprès des usagers de l'interface ville-port. Cette dynamique de suivi sera reconduite pour l'année 2024, en accord avec les engagements pris par l'Agence dès le début de cette démarche.

› Recensement et caractérisation des tiers-lieux de l'estuaire de la Seine

En poursuivant l'élan initié lors de la première rencontre des tiers-lieux de l'estuaire (avril 2022), le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine a orchestré avec succès une seconde rencontre au Hangar 0, en juin 2023. Cette réunion a été impulsée par les tiers-lieux volontaires ayant répondu à l'appel lors de la réunion de lancement de mars 2023, à laquelle l'AURH était également présente. L'Agence y a présenté une deuxième version dynamique de sa cartographie interactive.

› Accompagnement de la Communauté urbaine pour la création de belvédères, voire d'hébergements insolites, le long de l'axe Seine

En réponse à la demande de l'Entente Axe Seine, l'AURH a produit une méthode de collecte des différents points de vue sur l'estuaire, au sud de la Communauté urbaine : presque 200 ont été classés dans un atlas, au regard de cinq critères (foncier, typologie, paysage, aménagement, accessibilité). Cette étape a permis de ressortir une dizaine de points de vue, dont certains bénéficieront de fonds pour accueillir un belvédère ou un refuge insolite.

[En savoir plus : dossier p. 18](#)

› Étude et suivi de la production des déchets dans l'estuaire de la Seine

L'AURH poursuit activement son implication dans le groupe de travail déchets mené par le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, notamment par l'animation et le suivi de l'observatoire des déchets. Celui-ci se divise en deux volets étroitement liés : l'analyse de la gestion des déchets et la réalisation d'une cartographie des exutoires et lieux de traitement des déchets. Une première version de cette cartographie a été soumise aux membres du groupe de travail, permettant d'identifier des compléments et des améliorations à apporter. Cette mission se poursuivra en 2024.

› Plan d'accueil des camping-cars pour la Communauté urbaine

Pour faire suite à l'étude menée en 2022 sur la thématique des camping-cars, l'AURH a accompagné la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans l'élaboration d'un plan d'accueil pour les saisons estivales 2023 et 2024. L'Agence a contribué à la réalisation d'une carte interactive valorisant l'offre existante et le déploiement d'accueils temporaires, pour désengorger les lieux à forte fréquentation et éviter le stationnement sauvage.

› Groupe de travail mobilité du Pôle métropolitain

Dans le cadre du groupe de travail mobilité du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, l'AURH a coanimé la rencontre des mobilités décarbonées, qui s'est déroulée au Havre, en février 2023. L'événement a permis de mettre en lumière les travaux de l'Agence sur le maillage des bornes électriques à l'échelle de l'estuaire de la Seine, et sur les enjeux de l'interopérabilité de l'offre de recharge. L'AURH a également participé au suivi de la mission « guide de conception des haltes vélos », sur huit sites pilotes. Ce guide, produit par une équipe de concepteurs (architectes et paysagistes), permettra de développer un modèle-type de halte vélo modulable, selon les contextes et les attentes des intercommunalités.

› Groupe de travail santé du Pôle métropolitain

L'AURH accompagne le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine dans la préparation et la coanimation d'un groupe de travail sur l'offre et la consommation de soins ainsi que sur la promotion de la santé. Quatre premiers groupes de travail se sont tenus en 2023. Les travaux de l'AURH ont permis d'alimenter les échanges grâce à la réalisation d'analyses territoriales sur l'offre de soins, avec un appui à la définition des priorités d'actions à engager.



Atelier mobilité à Campagne de Caux [décembre 2023]



Restitution des études urbaines menées au Havre dans le cadre du volet 1.4 du CPIER [avril 2023]



Visite à vélo des Quartiers sud - Le Havre [août 2023]



Rencontres géographiques dans le cadre du PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [octobre 2023]

Axe 3 : fédérer, animer & former

» **Coopération des agences d'urbanisme**

L'AURH est un acteur historique de la vallée de la Seine. Elle produit des savoirs, participe aux réflexions et à l'élaboration de stratégies, et affirme quotidiennement son rôle en tant que membre actif de l'ensemble des réseaux partenariaux de cette vallée fertile en projets. Ainsi, en 2023, l'Agence a continué à travailler avec l'Entente Axe Seine, qui regroupe l'ensemble des intercommunalités disposant d'une rive sur le fleuve. Elle a accompagné la Délégation interministérielle à la vallée de la Seine avec les régions Normandie et Île-de-France et quatre autres agences d'urbanisme dans le cadre du CPIER. En 2023, l'AURH a accueilli son homologue rouennaise à l'occasion d'un séminaire d'échanges.

» **Partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles**

Depuis 2015, l'Agence accompagne l'ENSP sur le volet paysage du CPIER Vallée de la Seine. En 2023, elle a participé aux escales de la Caravane des paysages à Veules-les-Roses et Yvetot Normandie, en présentant la conférence « L'Odyssée séquanienne ». Elle a aussi proposé des ateliers de discussion autour des transformations des paysages face au changement climatique. En parallèle, elle a coanimé un voyage-atelier dans la boucle de Poissy autour des paysages industriels, et accueilli les étudiants de l'ENSP travaillant en atelier sur les trois vallées littorales : Étretat, Seine et Touques.

» **Veille, ressources documentaires et site internet**

En 2023, le site internet de l'AURH a été repensé pour être toujours plus en phase avec les attentes de ses partenaires et visiteurs. Sa structure a été remaniée afin de proposer un accès plus intuitif aux productions et publications de l'AURH, tout en donnant davantage de visibilité aux actualités. La page de présentation de l'Agence a été enrichie et le site offre désormais la possibilité de télécharger une sélection de cartes réalisées par l'Agence. Enfin, la rubrique « RDV avec les archives » met en lumière des études publiées par l'AURH depuis sa création en 1965.

L'AURH est également présente sur les réseaux sociaux X et LinkedIn pour y diffuser ses derniers travaux et relayer l'actualité de ses territoires d'intervention et de ses thématiques de travail.

Les recherches et la veille en continu réalisées en interne alimentent les réflexions de l'équipe AURH. Elles constituent un socle de connaissances qui vient nourrir ses travaux. Cette ressource est diffusée sur le compte Scoop.it ! de l'Agence. Une sélection est également adressée chaque semaine aux partenaires qui en font la demande (e.hamel@aurh.fr).

+ d'infos : www.aurh.fr

› Suivi du projet professionnel des étudiants du master urbanité

L'atelier professionnel URBANITÉ, coanimé par l'AURH, l'Université Le Havre Normandie et pour cette année LOGEO, place les étudiants dans une démarche de projet urbain répondant à une commande formulée par un territoire ou une commune. En 2024, la promotion a investi la commune de Lillebonne, nichée au cœur de la vallée du commerce, pour définir un projet urbain susceptible de mettre en valeur son prestigieux patrimoine historique, tout en adaptant la ville aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

› Accompagnement pour la mise en œuvre de l'opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

L'AURH est intervenue auprès de l'équipe de l'OGS pour accueillir et animer un atelier in situ lors des Rencontres du Réseau des Grands Sites de France autour des mobilités. En parallèle, elle suit l'étude du plan de paysage qu'elle mobilise dans le cadre du volet « paysage » du PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, et valorise la démarche en la faisant connaître auprès d'autres publics.

› Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

Comme chaque année, l'AURH organise des visites de l'interface ville-port à destination de publics divers : professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, étudiants, élus, délégations étrangères. En 2023, l'Agence a notamment fait découvrir les richesses de ce territoire singulier aux étudiants de l'école nationale des Ponts et chaussées et de la ville de Rennes, ainsi qu'aux équipes de la société d'économie mixte Paris Sud Aménagement. L'Agence a également accueilli fin octobre une délégation de la ville de Marioupol, en Ukraine, sur le thème de la reconstruction du Havre et de la résilience du quartier des Docks. Enfin, l'équipe a animé une promenade découverte du littoral havrais dans le cadre du festival Zigzag, en partenariat avec la Maison de l'Architecture de Normandie et HAROPA PORT.

[En savoir plus : p. 35](#)

› Animation des travaux du Conseil de développement Le Havre Seine Métropole

Parmi les missions confiées en 2023 par le Président de la Communauté urbaine au Conseil de développement, la contribution à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) figurait au premier plan. Tout au long de l'année, l'AURH a participé aux onze séances plénières et aux trois bureaux du CODEV pour apporter son aide à la formalisation de ce premier regard sur le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUi. Elle a proposé des ateliers de réflexion pour répondre aux trois questions suivantes : quels sont les axes forts du PADD ? Pour chaque axe, quels sont les sujets incompris ou peu précis ? Enfin, quels sont les sujets manquants ou trop peu abordés par rapport aux enjeux du territoire ? Les réponses à ces questions ont permis au CODEV de proposer une contribution constructive à la Communauté urbaine.

› Suivi projet tutoré – Licence pro Métiers du tourisme

Pour la troisième année consécutive, l'AURH a encadré un groupe d'étudiants en licence professionnelle Conception et commercialisation de produits touristiques, dans le cadre de leur projet tutoré. Ce tutorat consiste en l'attribution d'un sujet d'étude (pour 2023 : les camping-caristes dans l'estuaire de la Seine) et propose un accompagnement méthodologique pour l'élaboration de recherches documentaires en lien avec le sujet, ainsi que pour la rédaction de l'enquête et la conception d'un produit touristique.



Atelier pédagogique co-organisé avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, dans le cadre du réseau paysage du CPIER Vallée de la Seine [septembre 2023]



Présentation du territoire devant Paris Sud Aménagement [décembre 2023]



Réunion plénière du Codev [décembre 2023]



Visite du Havre dans le cadre du festival Zigzag [octobre 2023]



2023 EN UN COUP D'ŒIL

Les temps forts de l'année

Évènements

› **Matinale sur l'immobilier d'entreprise** [janvier]

L'AURH a organisé une matinale dédiée au sujet de l'immobilier d'entreprise. Deux questions étaient à l'ordre du jour : le marché a-t-il repris après le COVID-19 ? Quels sont les impacts des nouvelles dispositions réglementaires ? L'événement s'est appuyé sur les résultats de l'observatoire mené par l'AURH et a permis d'échanger entre acteurs.

› **Séminaire annuel de l'AURH** [mars]

Soucieuse d'être toujours plus proche de ses adhérents, l'Agence a organisé son séminaire annuel à Dieppe et ses alentours. L'occasion pour l'ensemble de l'équipe de (re)découvrir un nouveau territoire (le PETR Dieppe Pays Normand a adhéré à l'Agence en 2023). L'occasion surtout de rencontrer ses futurs partenaires territoriaux et d'être immergée dans les principaux enjeux du territoire Dieppe Pays Normand (Cf. photo ci-contre).

› **Restitution des études urbaines menées au Havre dans le cadre du volet 1.4 du CPIER** [avril]

La Citadelle, Les Magasins Généraux, Technor : des territoires d'expérimentation pour le devenir des Quartiers sud... et de la vallée de la Seine ! Les trois maîtres d'ouvrage des sites, respectivement HAROPA PORT, la Ville du Havre et la

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, se sont réunis au Port Center. Il s'agissait de présenter cinq années d'études, de réflexions et de prospectives sur trois sites stratégiques pour Le Havre comme pour l'axe Seine.

› **Exposition « De la skyline de New York aux silhouettes havraises » à la CCI** [mai]

L'AURH a présenté à ses partenaires son exposition sur l'évolution de la *skyline* du Havre. Un premier accrochage à la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, qui ouvre la voie à une plus ample diffusion pour 2024.

[En savoir plus : dossier p. 16](#)

› **Matinale de l'habitat** [juin]

L'AURH est intervenue lors de la matinale de l'habitat sur le thème de la rénovation des logements, organisée par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole à la Cité numérique. Elle y a présenté ses dernières études sur le sujet : dynamique du marché immobilier local, vacance de logements dans le parc privé, hébergement locatif entre particuliers, etc.

› **Comité de pilotage sur les Quartiers sud** [juillet]

L'Agence a animé le lancement du comité de pilotage sur les Quartiers sud, visant à co-construire un nouveau récit commun au travers d'une grande cartographie du territoire et de témoignages

partagés. L'occasion de revenir sur les grandes mutations, les traces historiques de l'ancien tissu et les dynamiques à l'œuvre. À la suite de cette réunion de lancement, une visite à vélo des Quartiers sud a été organisée fin août.

› **Comité de pilotage sur le Cœur métropolitain [octobre]**

Alors que l'ambition pour le Cœur métropolitain du Havre, formulée dans les années 2010, est aujourd'hui en cours de réalisation, l'AURH a organisé un comité de pilotage pour évoquer les futurs possibles de cet espace aujourd'hui à la croisée des chemins, devant composer avec un contexte nouveau.

› **Matinale sur les jeunes dans la Communauté urbaine du Havre [novembre]**

L'AURH a organisé une rencontre sur les enjeux en termes de formation, d'emploi et de mobilité pour les jeunes dans la Communauté urbaine. La matinale s'est appuyée sur deux études réalisées par l'Agence en 2023. Elle a été l'occasion pour les acteurs locaux d'échanger sur ces sujets.

› **Rencontres de l'AIVP [novembre]**

L'AURH était présente aux rencontres de l'association internationale des villes portuaires (AIVP), à Venise. Elle a effectué une visite technique des ports de Venise et de Chioggia, qui composent le système portuaire de la Mer Adriatique Nord.

Interventions

› **Université du Mans [mars]**

Une visite de l'interface ville-port du Havre, sur la thématique «de la ville balnéaire à la ville portuaire», a été proposée par l'AURH à un groupe d'étudiants de la licence 2 «Géographie et aménagement» de l'Université du Mans.

› **Visioconférence sur les enjeux estuariens [mai]**

Une visioconférence a été organisée pour échanger avec des experts néerlandais en urbanisme et paysage, et l'Institut Paris Région, autour des enjeux communs entre l'estuaire de la Seine et l'estuaire du Rhin et de la Meuse. Il s'agissait d'évoquer les stratégies d'adaptation en cours et les formes de résilience possibles face au changement climatique.

› **Délégation chinoise de la province du Shandong [juin]**

Une délégation chinoise, composée d'urbanistes et de chefs d'entreprises, a été accueillie dans les locaux de l'Agence. Après une présentation des différentes facettes de son territoire, quelques projets exemplaires sur le plan environnemental ont été évoqués.

› **Séminaire ville-port MAGPIE [septembre]**

L'AURH a participé au séminaire MAGPIE, un projet européen qui vise à développer l'usage des technologies vertes dans les ports. L'Agence y a présenté les défis auxquels le couple ville-port est confronté à l'heure de la décarbonation et du redéploiement de l'industrie.

› **Réseau paysage de la vallée de la Seine : atelier pédagogique [septembre]**

L'École nationale supérieure de paysage de Versailles et l'AURH ont co-organisé l'atelier pédagogique mené chaque année dans le cadre du CPIER de la vallée de la Seine. Les étudiants paysagistes ont sillonné le littoral normand et abordé les grands enjeux liés à l'environnement dans la vallée de la Seine.

› Festival Zigzag [octobre]

Dans le cadre du festival Zigzag organisé par la Maison de l'architecture de Normandie, l'AURH, en partenariat avec HAROPA PORT, a proposé une déambulation au Havre. Une trentaine de personnes ont participé à cette exploration urbaine et artistique, du centre-ville reconstruit au Grand quai du Havre.

› Rencontres du Réseau des Grands Sites de France [octobre]

L'AURH a participé aux 25^{es} Rencontres du Réseau des Grands Sites de France. L'événement avait pour cadre le Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre. L'Agence est intervenue pour présenter le schéma des mobilités et des itinérances douces, qui définit le maillage intermodal du territoire.

› Université de Rennes [octobre]

L'AURH a reçu les étudiants et professeurs du master 1 Urbanisme et Aménagement de l'Université de Rennes. La journée s'est poursuivie avec une visite du front de mer, afin de découvrir toutes les facettes de l'interface ville-port, de la ville balnéaire à la ville portuaire.

› Communauté urbaine Caen la Mer [novembre]

L'AURH a présenté l'ambition pour le Cœur métropolitain du Havre, à l'occasion d'une visite du territoire pour une délégation de la Communauté urbaine Caen la Mer.

› Paris Sud Aménagement [décembre]

L'Agence a eu le plaisir d'accueillir la société d'économie mixte Paris Sud Aménagement, dans le cadre de son séminaire au Havre. Après une présentation dans ses locaux, la matinée s'est poursuivie avec une visite commentée des Quartiers sud.

L'AURH et la fédération nationale des agences d'urbanisme

› Rencontre avec l'AGUR et visite de Dunkerque [mars]

En mars dernier, l'AURH est allée à la rencontre des acteurs dunkerquois, à l'occasion d'un séminaire dont faisait également partie Le Havre Seine Métropole, HAROPA PORT, l'AIVP et Le Havre Port Center. L'Agence a rencontré ses homologues de l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque, le Grand Port Maritime et le Port Center de Dunkerque. Ces temps d'échanges ont été enrichis par des visites de terrain : port et interface ville-port, zone industrielle, halle aux sucres, centre-ville de Dunkerque. Elles ont été l'occasion de découvrir les spécificités de ce territoire, tout en soulignant ses similitudes avec l'agglomération havraise.

› Séminaire annuel des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant [mai]

L'AURH a assisté au séminaire annuel dédié aux Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant organisé par la FNAU. Au programme des deux jours : visites, conférences, ateliers et échanges sur les orientations et les enjeux nationaux et locaux.

› Séminaire de la coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine [juin]

L'AURH a participé au séminaire des directeurs des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine (APUR, Institut Paris Région, AURBSE, AUCAME et AURH). L'objectif était d'échanger sur les thèmes d'études envisagés pour les années à venir et de faire le bilan de la coopération lancée en 2014, il y a 10 ans.

› Séminaire annuel des directrices et directeurs de la FNAU [juin]

L'ensemble des directrices et directeurs des agences d'urbanisme se sont réunis durant deux jours à Rouen, à l'invitation de l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure. Séances de travail et visites de terrain ont été l'occasion d'échanger autour d'enjeux communs.

› Rencontre avec l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure [septembre]

L'équipe de l'AURH a reçu l'AURBSE dans le cadre d'un séminaire de coopération entre agences d'urbanisme normandes. Au programme : moments d'échanges, balade commentée au cœur du site Frissard, visite du port du Havre organisée par Le Havre Port Center. Cette rencontre a permis de renforcer les coopérations entre les deux structures et d'évoquer les sujets qui pourraient être mutualisés.

› Séminaire de l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque [octobre]

L'AURH a accueilli l'équipe de l'AGUR pour une présentation du territoire havrais et une visite des Quartiers sud, dans le cadre de son séminaire annuel.

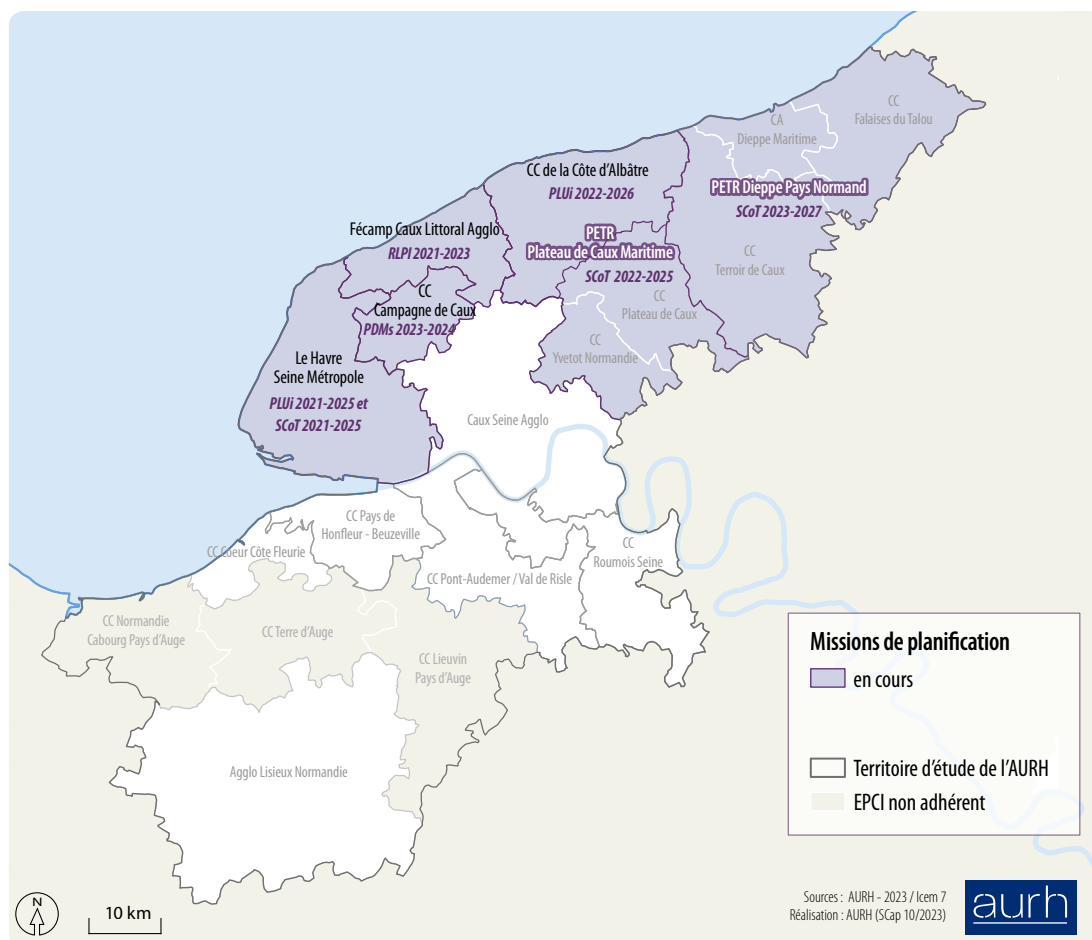
› Rencontres de la Fnau [novembre]

L'Agence a assisté à la rencontre annuelle des agences d'urbanisme à Clermont-Ferrand, sur la thématique « no cultures no futures, pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires ». Au programme : tables rondes, visites du territoire et performances pour explorer les signaux émergents et de nouvelles pratiques afin d'engager une réorientation écologique des territoires.

› Participation aux clubs de la Fnau

L'AURH participe à différents clubs de la Fnau : Littoral, Portuaire & Maritime, Projet Urbain & Paysage, Planification, GIRO (gestion informatique ressources humaines organisation), Communication, Information-Documentation. Dans le cadre de ce dernier, elle co-anime le compte X [@veille_urba](#), qui propose une veille quotidienne sur les évolutions du fait urbain.

Les documents de planification en cours



Les publications 2023

Retrouvez nos publications sur le site et les réseaux

www.aurh.fr

@aurh_officiel

LinkedIn

ScoopIt



Objectif : zéro artificialisation nette

La publication de la loi Climat et Résilience constitue une nouvelle étape dans la quête d'efficacité foncière des politiques publiques d'aménagement. Elle inscrit dans l'appareil législatif une trajectoire de sobriété foncière pour les prochaines décennies qui doit aboutir à l'application du zéro artificialisation nette à partir de 2050. Préserver les sols et la biodiversité, limiter les atteintes aux espaces agricoles, repenser les modes de production de la ville : relever ces défis implique d'adapter les actions à la diversité des profils territoriaux, selon leur densité et leurs fonctions.

+ d'infos : www.aurh.fr/zaa



Intégrer la sobriété foncière dans la fabrique de la ville

Préserver / protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers
Exemples : éviter l'étalement urbain, veiller au juste dimensionnement des besoins fonciers, etc.

Rehabiliter / mobiliser le bâti dégradé / inadapté / vacant
Exemples : réinvestir les friches, encourager les changements de destination, réinvestir les logements vacants, etc.

Densifier les espaces déjà urbanisés et intensifier les usages
Exemples : surlever les bâtis les plus bas, combler les dents creues, etc.

Renaturer les espaces urbanisés délaissés et restaurer les continuités écologiques
Exemples : déimpermeabiliser, planter des haies, restaurer une zone humide, etc.

Objectif : zéro artificialisation nette [avril 2023]

- › La vacance des logements dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [janvier]
- › Le Havre ensemble – Observatoire actualisé [janvier]
- › Les données clés de l'estuaire de la Seine [février]
- › Info'graphies #1 – Dynamiques démographiques de l'estuaire de la Seine [février]
- › Les jeunes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [mars]
- › L'hébergement locatif entre particuliers dans l'estuaire de la Seine [mars]
- › L'arrivée des franciliens sur le marché immobilier local : quelle réalité ? [mars]
- › Info'graphies #2 – Dynamiques de construction dans l'estuaire de la Seine [mai]
- › Info'graphies #3 – Migrations résidentielles dans l'estuaire de la Seine [juillet]
- › Info'graphies #4 – Les hébergements touristiques dans l'estuaire de la Seine [septembre]
- › La mobilité des jeunes dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [octobre]
- › Info'graphies #5 – Le patrimoine arboré de l'estuaire de la Seine [novembre]
- › Info'graphies #6 – L'emploi dans l'estuaire de la Seine [décembre]
- › Les dynamiques du marché immobilier dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [décembre]



Les orientations triennales 2023-2025

#AXE 1 : Observer, anticiper & signaler

Structurer, systématiser et renforcer le travail d'observation en donnant à l'ensemble de nos partenaires une visibilité pluriannuelle.

Conforter notre expertise en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

Explorer de nouvelles thématiques, renouer avec des sujets historiques.

#AXE 2 : Éclairer, accompagner & réaliser

Renforcer l'accompagnement des collectivités territoriales dans la compréhension et l'application des dispositions nationales.

Asseoir l'accompagnement des collectivités territoriales en matière de planification et de réglementation : PLUi, SCoT, RLPi, PLH, etc.

#AXE 3 : Fédérer, animer & former

Fédérer les territoires au sein d'ensembles naturels et régionaux.

Animer et montrer à voir au-delà de l'estuaire.

Accueillir, former, transmettre.

#AXE 4 : Stabiliser

Consolider et pérenniser l'agence.



L'équipe

Max YVETOT Directeur général • **Frédéric BEZET** Directeur général adjoint

Céline AUBERT Urbaniste - Planification • **Zahir BANOUEH** Urbaniste - Planification • **Joséphine BILLEY** Paysagiste • **Sophie CAHIERRE** Géomaticienne - Habitat et société • **Sophie CAPITAINÉ** Géographe-cartographe - Mobilités • **Céline CARRIER** Infographiste - Metteur en page • **Tony DANIEL DIT ANDRIEU** Architecte - Projets urbains • **Virginie DELAMARE** Chargée de gestion comptable et financière • **Brigitte FORESTIER** Secrétaire générale • **Alix GUILLEMETTE** Écologue - Environnement et biodiversité • **Élodie HAMEL** Documentaliste - Archives et réseaux sociaux • **Wendy LATTELAIS** Assistante de la direction générale • **Aurore LE ROUX** Responsable communication • **Pauline LEBAILLIF** Urbaniste - Planification • **Émilie LEBRUN** Référente tourisme et commerce • **Antoine LENORMAND** Urbaniste - Responsable planification • **Flavie LEROUX** Urbaniste - Planification • **Thierry LOCHARD** Urbaniste - Mobilités et projets urbains • **Jean-François MARY** Géomaticien - Système d'information géographique • **Léo POUPART** Architecte - Projets urbains • **Christine ROUSSEL** Assistante administrative • **Aurélié SOULIER** Sociologue - Société et démographie • **Sarah SRIKAH** Urbaniste - Planification • **Valentin TAPIN** Urbaniste-géomaticien - Habitat et numérique • **Florian VAUDOIS** Urbaniste - Portuaire, industries et énergie

L'assemblée générale

】 Collectivités

EPCI

Caux Seine agglo*

Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral*

Communauté d'agglomération Lisieux Normandie*

Communauté de communes Campagne de Caux

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*

Communauté de communes de la Côte d'Albâtre*

Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville

Communauté de communes Plateau de Caux

Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle*

Communauté de communes Roumois Seine

Communauté de communes Yvetot Normandie

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*

PETR Dieppe Pays Normand*

PETR Plateau de Caux Maritime*

Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes

Le Havre*, Beuzeville, Cauville-sur-Mer, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Jouin-Bruneval, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-Cramesnil, Sandouville

】 État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie*

Directions départementales des territoires et de la mer du Calvados*, de l'Eure* et de la Seine-Maritime*

Membre de droit

Préfet de Région Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives

Directeur régional des finances publiques de Normandie*

Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

】 Régions et départements

Région Normandie*

Département de l'Eure*

】 Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*

Chambre de métiers et de l'artisanat Normandie

Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

】 Autres membres

Agence régionale de la Santé Normandie

Alcéane

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime

Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie

École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille

Établissement public foncier de Normandie*

Groupe hospitalier du Havre

HAROPA Port Le Havre*

INSEE Normandie

Institut du droit international des transports

Le Havre Port Center

Logistique Seine-Normandie*

Maison de l'architecture de Normandie

Parc naturel régional des boucles de la Seine normande

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*

Rectorat de l'Académie de Normandie

Synerzip-LH

Université Le Havre Normandie

Les membres de l'assemblée générale indiqués par une * constituent le conseil d'administration de l'Agence



aurh.fr
[02 35 42 17 88]

